

Journal le St-U

Édition du 25 juin 2026

Vol. 52 No. 6

Crédit photo : Sylvain Auger

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil.....	2
Comités municipaux	2
Mot du maire	3
Séance régulière du 15 juin 2026.....	4-5-6
Congé fête du Canada.....	6
Stationnement interdit rue Saint-Paul et rue du Moulin.....	6
Projet d'ordre du jour	7
Chronique de prévention incendie	8
Fraude Desjardins	9
Collecte de sang.....	10
Service SARL du Grand Portneuf.....	10
Bibliothèque Guy Laviolette.....	10
Chronique Cercle des Fermières.....	11
Petite annonce et annonces commerciales	12
Annonces commerciales (suite)	13
Prestations mardis de juillet.....	14
Heures d'ouverture – Frigo solidaire	14
Tournoi de volleyball – Tournoi Game : Time Basketball	15
Entraînements en groupe – Gym Saint-Ubalde.....	15
Calendrier	16

HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

COLLECTE DÉCHETS

Veuillez prendre note que la collecte de déchets du mercredi 1^{er} juillet sera déplacée au jeudi 2 juillet.



Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 24 juillet, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

➔ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edsmarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

2

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf

Table de concertation des Aînés de Portneuf

Table des relayeurs de Portneuf

Portneuf Ensemble

Comité RH et CNESST

Comité santé (substitut)

Parc Régional de Portneuf (substitut)

Organismes de la Municipalité (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées

Comité consultatif d'urbanisme (substitut)

Comité de travail consultatif (substitut)

Comité de démolition (substitut)

Service incendie et prévention (substitut)

Sécurité civile (substitut)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)

Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf

Organismes de la Municipalités

Politique familles et aînés

Église et culturel

Table de concertation des Aînés de Portneuf (substitut)

Portneuf Ensemble (substitut)

Comité RH et CNESST (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme

Comité de travail consultatif

Comité de démolition

Comité santé

Organismes de la Municipalités (substitut)

Politique familles et aînés (substitut)

Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde

Capsa-bassin versant

Comité ISA -installations septiques autonomes

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement

Parc Régional de Portneuf

Aménagement des parcs et des terrains (substitut)

Embellissement (substitut)

Loisirs et sports (substitut)

Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention

Sécurité civile

Aménagement des parcs et des terrains

Embellissement

Loisirs et sports

Entretien des bâtiments

Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)

Capsa-bassin versant (substitut)

Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)

Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)

Infrastructures routières (substitut)

Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

6 juillet à 19 h

Ordre du jour, page 7

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes.

Le mois de juin achève déjà, il a passé trop vite. La fin des classes est terminée pour les jeunes qui peuvent maintenant profiter pleinement d'un été pour se reposer, s'amuser et faire le plein de souvenirs en famille et avec les amis.

Les élèves de 6^e année de l'école de la Morelle ont vu leur parcours célébré et honoré lors de la 5^e édition du Bal des finissants organisé par les élèves eux-mêmes en collaboration avec le comité du Saint-Ubalde en fête. Une belle édition encore cette année où parents, amis, membres du personnel et plusieurs membres de la communauté sont venus célébrer et profiter de ce moment pour socialiser. Merci à tous ceux et celles qui sont venus profiter de la soirée toute en musique avec le chansonnier Monsieur Benoît Plamondon.

Un autre événement qui me tient à cœur a eu lieu le samedi 6 juin dernier, soit la Marche Jean-Marc Denis, qui se veut un événement pour faire marcher, courir ou pédaler dans le but de ramasser des fonds pour la cause aidant les personnes malades de Saint-Ubalde. Je suis honoré d'avoir été invité à prendre part à l'événement pour soutenir la cause, oui, mais également pour participer activement à aider mon prochain. J'aimerais réitérer mes sincères remerciements à nos députés, Monsieur Joël Godin, député fédéral de Portneuf-Jacques Cartier et Monsieur Vincent Caron, député provincial de la circonscription de Portneuf pour leur présence à cet événement qui démontre leur engagement envers nos citoyens une fois de plus. Merci à tous les participants pour leur support et leur présence, malgré le temps maussade que nous avons eu.

Juin tire sa révérence, toutefois pas sans avancées; nous avons enfin procédé au lancement de l'appel d'offres pour le contrat du projet de transformation de l'église en salle multifonctionnelle. Les soumissionnaires ont jusqu'au 2 juillet 2026 pour déposer leurs documents et s'entamera ensuite le processus d'analyse avant l'octroi dudit contrat.

Les travaux du boulevard se poursuivent et vont bon train. Les travaux publics, quant à eux, continuent la réparation des chemins un peu partout sur le territoire. J'aimerais rappeler que malgré la présence des divers chantiers de construction, il est important de respecter les signalisations routières en place. Nous avons été témoin de plusieurs maladresses qui auraient pu causer des accidents. Il est donc très important de faire preuve de vigilance et de respect d'autant plus que l'été nous apporte davantage de circulation en raison des nombreux villégiateurs et campeurs qui arpentent nos routes.

Les vacances approchent pour certains et vous avez probablement des travaux que vous prévoyez entamer (garage, rénovations, installation de piscine, constructions diverses, etc.). Nous vous invitons à prendre vos permis dès maintenant puisque vous n'êtes pas les seuls à partir en vacances cette été; notre équipe municipale sera à effectif réduit afin que chacun des membres du personnel puisse profiter d'un repos bien mérité durant leurs propres vacances.

Sur ce, je vous souhaite à tous une belle saison estivale.

Guy Germain

Maire

Séance régulière 15 juin 2026

Rés. 2026-06-131 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2026-06-132 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2026.

Rés. 2026-06-133 Adoption des comptes au 11 juin 2026.

Rés. 2026-06-134 Les séances du conseil municipal de Saint-Ubalde seront tenues, à compter du mois de septembre prochain au :

427-C, boulevard Chabot, Saint-Ubalde (Québec)

Ce changement de lieu prend effet dès l'adoption de la présente résolution, à moins qu'un avis public ou une convocation n'indique autrement pour une séance particulière.

La direction générale est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la mise en œuvre de cette décision et d'en informer la population conformément aux exigences légales.

Rés. 2026-06-135 Le conseil municipal de Saint-Ubalde octroie le contrat au Centre d'archives régional de Portneuf pour la mise à jour du calendrier de conservation et la formation connexe en gestion documentaire, conformément à l'offre de service datée du 19 mai 2026, référence 20260519.

Le montant du contrat soit de 4 850 \$, taxes applicables en sus, le cas échéant.

La directrice générale et greffière-trésorière sont autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

Rés. 2026-06-136 Le conseil autorise le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Le conseil autorise le paiement de la contribution annuelle de 330,33 \$ pour la période 2026-2027.

Rés. 2026-06-137 Le conseil confirme l'embauche permanente de M^{me} Nadia Paquin à titre de secrétaire-administrative et réceptionniste.

Cette embauche permanente soit effective selon les modalités administratives applicables et les conditions prévues à la convention en vigueur.

Cette décision fait suite au non-retour de M^{me} Claire Blaise, tel que signifié par message le 26 mai dernier, et vise à assurer la continuité des services administratifs, de l'accueil et du service aux citoyens.

La directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à poser tout geste administratif requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

Rés. 2026-06-138 Le conseil autorise la libération des sommes nécessaires au paiement des factures numéros 54277 et 54278 de Raymond Martin ltée, faisant affaires sous le nom Toitures R. Martin ltée, totalisant 161 964,08 \$, taxes incluses.

Ces factures doivent être payées à même le règlement d'emprunt prévu pour les travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville et les travaux connexes.

Rés. 2026-06-139 Le conseil autorise la libération et le paiement de la part municipale du décompte progressif no 1 relatif aux travaux de réfection du boulevard Chabot, au montant total de 231 222,78 \$, incluant les taxes.

Cette dépense doit être imputée aux règlements d'emprunt, aides financières et postes budgétaires applicables au projet de réfection du boulevard Chabot, conformément à l'entente de collaboration numéro 202642 et à la ventilation des coûts établie.

Rés. 2026-06-140 Le conseil autorise le paiement de 69 720 \$, incluant les taxes, à la firme Marie-Josée Deschênes Architecte inc. en lien avec le projet de transformation de l'église et l'Avenant 01-24-1274.

Ce paiement est final concernant les honoraires supplémentaires réclamés par l'Avenant 01-24-1274.

Rés. 2026-06-141 Le conseil octroie à Zamboni Québec / Robert Boileau inc. le contrat de location numéro RB26-783 pour une surfaceuse Zamboni modèle 552 à propulsion électrique, pour la période du 28 septembre 2026 au 29 mars 2027, au montant total de 31 878,24 \$, taxes incluses.

Le conseil municipal octroie également à Zamboni Québec / Robert Boileau inc. le contrat relatif à la soumission numéro 57917 pour l'application complète de la glace de l'aréna, au montant total de 5 265,48 \$, taxes incluses.

Ces dépenses doivent être autorisées afin d'assurer la préparation et l'exploitation adéquates de l'aréna municipal pour la saison 2026-2027.

Rés. 2026-06-142 Le conseil octroie à Électro Domotique MP le contrat pour l'installation d'un système de caméras au site du Lac Blanc, conformément à la soumission datée du 21 mai 2026.

Le conseil retienne l'option comprenant un enregistreur avec disque de 4 To et deux caméras IP 8 MP, avec l'ajout d'une batterie UPS 1000 VA et de son support mural, pour un montant de 2 255,00 \$, taxes applicables en sus.

Cette dépense est autorisée comme première étape d'amélioration du service de conteneur du Lac Blanc, notamment afin d'améliorer la surveillance, la sécurité, l'encadrement des usages et la gestion des lieux.

Le conseil autorise également la préparation, la fabrication et l'installation de nouvelles affiches

pour le site de conteneur du Lac Blanc auprès de Lettrage Graph et cie, afin d'améliorer l'information transmise aux usagers et de soutenir la mise en œuvre des nouvelles mesures d'encadrement.

Rés. 2026-06-143 Le conseil ratifie l'autorisation des travaux supplémentaires requis pour le remplacement de la conduite de refoulement entre le poste de pompage et le chaînage 7+200, dans le cadre des travaux du boulevard Chabot.

Le conseil autorise l'installation et la location d'un réseau de refoulement temporaire pour une période estimée à six semaines, au montant estimé de 38 976,61 \$, dont une portion estimée à environ 27 000 \$ sera gérée en dépenses contrôlées en chantier pour la main-d'œuvre, les équipements, l'installation, le raccordement au poste et l'enlèvement du réseau temporaire.

Le conseil autorise l'installation de la conduite permanente entre la zone de travaux située dans l'emprise et le poste de pompage, au montant estimé de 7 259,99 \$, lequel sera géré en dépenses contrôlées en chantier.

Le conseil autorise également le coût de la conduite de refoulement établi selon le prix au bordereau, pour une longueur supplémentaire estimée à environ 230 mètres linéaires, au montant de 12 502,80 \$.

Le conseil autorise une estimation budgétaire totale de 58 739,40 \$, taxes applicables en sus, pour l'ensemble des travaux supplémentaires décrits à la présente résolution.

Les montants relatifs aux dépenses contrôlées en chantier soient ajustés selon les quantités réellement exécutées, les heures de main-d'œuvre, les équipements utilisés et les pièces justificatives applicables.

Les dépenses énumérées ci-haut doivent être payé à même le règlement d'emprunt prévu à ces fins.

Rés. 2026-06-144 Le conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour les travaux d'asphaltage de différents secteurs sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ubalde.

Rés. 2026-06-145 Le conseil refuse la municipalisation du tronçon non municipalisé du chemin du Lac Blanc, notamment en raison de l'absence d'obligation légale, des contraintes administratives et des impacts financiers.

La Municipalité confirme qu'elle n'est pas responsable de l'entretien de ce chemin et qu'aucun engagement antérieur ne crée d'obligation à cet effet.

Le conseil accepte, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, de rendre admissible ce tronçon au programme d'aide financière municipale applicable aux chemins privés.

Cette aide doit être accordée selon les modalités en vigueur, soit un montant de 2 700 \$ par kilomètre, conditionnellement au respect des critères et exigences du programme.

Les propriétaires concernés demeurent responsables de l'ensemble des travaux d'entretien du chemin et de leur organisation.

Cette décision ne constitue en aucun cas une reconnaissance de propriété, de responsabilité ou d'obligation de la Municipalité à l'égard de ce chemin.

La présente décision s'inscrive dans un cadre exceptionnel propre à ce dossier et ne puisse être invoquée comme précédent pour d'autres chemins situés sur le domaine de l'État.

La résolution numéro 2019-06-204, intitulée « Prolongement chemin du Lac Blanc », adoptée le 10 juin 2019, autorisant des travaux pour un montant approximatif de 75 000 \$ pour le prolongement de cette portion de chemin et prévoyant que le déneigement soit assuré à partir de l'hiver 2019-2020, soit déclarée nulle et sans effet à compter de l'adoption de la présente résolution.

La direction générale est mandatée pour assurer l'application de la présente décision et, le cas échéant, proposer au conseil un cadre ou une politique visant à encadrer ce type de situation.

Rés. 2026-06-146 la Municipalité de Saint-Ubalde accepte la demande de dérogation mineure concernant le lot 5 388 732 du Cadastre du Québec, situé au 5784, chemin du Lac-Perron, dans la zone RV-1, tel que montré au projet d'implantation préliminaire daté du 22 mars 2026, préparé par la firme Champagne et Matte arpenteurs-géomètres.

Le conseil autorise l'implantation d'un bâtiment principal orienté à 7 degrés par rapport au chemin, au lieu d'être parallèle.

Rés. 2026-06-147 La Municipalité de Saint-Ubalde refuse la demande de dérogation mineure concernant le lot 5 388 440 du Cadastre du Québec, situé au 2193, 7e rue du Lac-Blanc, dans la zone RV-6.

Le requérant est autorisé à fournir un projet d'implantation modifié selon les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme afin que la demande de dérogation mineure soit à nouveau étudiée.

Rés. 2026-06-148 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement d'emprunt pour des travaux d'asphaltage et de traitement de surface.

Rés. 2026-06-149 Le conseil adopte le règlement numéro 230-3 intitulé « Règlement abrogeant les règlements antérieurs fixant la rémunération des membres du conseil et établissant un nouveau régime de rémunération ».

Ledit règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

La directrice générale et greffière-trésorière sont autorisée à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'entrée en vigueur du règlement.

incluant la publication de l'avis de promulgation conformément à la loi.

Rés. 2026-06-150 Le conseil adopte le règlement numéro 240-3 intitulé « Règlement numéro 240-3 sur la gestion contractuelle abrogeant les règlements 240, 240-1 et 240-2 ».

Ledit règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Le règlement numéro 240-3 remplace et abroge les règlements numéros 240, 240-1 et 240-2 relatifs à la gestion contractuelle.

La directrice générale et greffière-trésorière sont autorisée à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'entrée en vigueur du règlement, incluant la publication de l'avis de promulgation conformément à la loi.

Rés. 2026-06-151 Le conseil renouvelle l'entente avec la Société d'habitation du Québec pour la gestion du Programme de supplément au loyer du Québec, en confirmant sa participation financière ainsi que son accord sur la gestion par l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf.

Le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ubalde, l'Entente de gestion du Programme de supplément au loyer du Québec avec la Société d'habitation du Québec, ainsi que tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Rés. 2026-06-152 Le conseil demande au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux concerné d'évaluer la possibilité d'accroître la présence ambulancière sur le territoire de Saint-Ubalde et dans les secteurs environnants, notamment par une révision du déploiement des effectifs préhospitaliers d'urgence.

Le conseil municipal demande que cette évaluation tienne compte des délais réels d'intervention, de la réalité des secteurs ruraux et de villégiature, de la distance entre les points de service ambulanciers et le territoire de Saint-Ubalde, ainsi que des besoins de la population permanente et saisonnière.

Le conseil municipal demande également à la centrale 9-1-1 et aux instances responsables de la répartition des appels d'urgence d'améliorer les communications avec les appelants, notamment quant aux consignes à transmettre, au suivi de la situation, à l'information disponible concernant l'arrivée des secours et à l'accompagnement téléphonique dans l'attente de l'intervention.

Le conseil municipal demande qu'un suivi soit transmis à la Municipalité relativement aux constats, pistes d'amélioration et mesures pouvant être mises en place afin de réduire les délais d'intervention et d'améliorer la qualité des communications d'urgence.

Une copie de la présente résolution soit transmise au Centre intégré universitaire de santé et de

services sociaux concerné, à la centrale 9-1-1, à la MRC de Portneuf, au ministère de la Santé et des Services sociaux, au député provincial de la circonscription ainsi qu'à toute autre instance jugée pertinente.

Rés. 2026-06-153 Le conseil appuie la demande visant à modifier le Guide relatif aux modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement 2025-2027 afin de permettre de nouveau l'admissibilité des projets de pavage ou d'asphaltage de routes gravelées.

Le conseil municipal demande formellement au gouvernement du Québec de modifier ledit guide afin que les municipalités puissent bénéficier d'une plus grande flexibilité dans la planification et la réalisation de leurs interventions en voirie locale.

La Municipalité sollicite l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de la MRC de Portneuf ainsi que de l'ensemble des municipalités du Québec afin de soutenir cette demande commune de modification du guide.

Une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Transports et de la Mobilité durable, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à la MRC de Portneuf, au député provincial de la circonscription, au député fédéral de la circonscription ainsi qu'à toute autre instance jugée pertinente.

Rés. 2026-06-154 Le conseil municipal de Saint-Ubalde déplore la décision du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de mettre fin au programme Environnement-Plage.

Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec et au MELCCFP de rétablir ce programme ou de mettre en place un mécanisme équivalent assurant un suivi rigoureux, standardisé et accessible de la qualité des eaux de baignade, un soutien technique et financier adéquat aux gestionnaires de lieux de baignade ainsi que la diffusion publique des résultats dans un format clair et compréhensible.

La Municipalité de Saint-Ubalde appuie les démarches de la MRC des Pays-d'en-Haut et des autres municipalités demandant le rétablissement ou le remplacement du programme Environnement-Plage.

Une copie de la présente résolution soit transmise au gouvernement du Québec, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à la MRC de Portneuf, aux municipalités du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux organismes de bassins versants concernés, au Regroupement des organismes de bassins versants du Québec ainsi qu'à toute autre instance jugée pertinente.

Rés. 2026-06-155 Le conseil appuie les municipalités du Québec dans la dénonciation des coupures annoncées dans le Programme Emplois d'été Canada pour l'année 2026, lesquelles nuisent directement aux services offerts aux familles et aux jeunes.

Le conseil demande au gouvernement du Canada de maintenir le financement du Programme Emplois d'été Canada afin d'assurer la pérennité des emplois d'été municipaux et des services publics qui en dépendent.

Une copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Canada, à la ministre fédérale responsable de l'Emploi, au député fédéral de la circonscription, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à la Fédération canadienne des municipalités (FCM), à la MRC de Portneuf ainsi qu'aux autres municipalités du Québec afin de solliciter leur appui.

Rés. 2026-06-156 Le conseil demande à la Régie du bâtiment du Québec de modifier les dispositions encadrant la construction dans le

domaine municipal afin de permettre, lorsque justifié, la construction selon les normes en vigueur lors de la conception du bâtiment.

Le conseil demande également que soient maintenues les dispositions relatives à l'accessibilité universelle édictées au Code national du bâtiment 2015 lorsque celles-ci permettent d'assurer un équilibre raisonnable entre l'accessibilité, la faisabilité des projets municipaux, les coûts de réalisation et la capacité financière des municipalités.

Le conseil demande que les normes applicables prennent également en considération l'empreinte carbone des bâtiments, notamment en évitant que certaines exigences aient pour effet d'augmenter indûment les superficies requises ou de compromettre les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale des projets.

La Municipalité de Saint-Ubalde invite les MRC et les municipalités du Québec à transmettre à la Régie du bâtiment du Québec les normes moins contraignantes qu'elles appliquent sur leur territoire et qui diffèrent de celles actuellement prévues au Code de construction, afin de favoriser

une saine gestion des deniers publics et d'éviter l'annulation ou le retard de projets municipaux en cours de réalisation.

Une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie du bâtiment du Québec, à la MRC de Portneuf, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux municipalités du Québec ainsi qu'à toute autre instance jugée pertinente.

Rés. 2026-06-157 Un St-U spécial contenant le rapport présenté par le maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur soit distribué sur le territoire de la municipalité.

Ce rapport doit être également publié sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Ubalde et sur notre page Facebook.

Rés. 2026-06-158 Fin de la séance.



STATIONNEMENT INTERDIT EN TOUT TEMPS



RUES VISÉES :

 Rue Saint-Paul

 Rue du Moulin



AUCUN STATIONNEMENT PERMIS JOUR ET NUIT





POURQUOI?

 Sécurité de tous

 Fluidité de la circulation

 Accès aux services d'urgence



EN CAS D'INFRACTION :

 Amende

 Remorquage

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !



Fête du Canada

Mercredi 1er juillet 2026

Veuillez prendre note que le
bureau municipal sera fermé

Séance régulière du conseil municipal
de la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **6 juillet à 19 h**,
à la salle polyvalente Dolbec, située au 400, rue de l'aréna

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2026;
4. Affaires relevant des procès-verbaux;
5. Adoption des comptes au 4 juillet 2026;
6. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
7. Dépôt rapport revenus-dépenses;
8. Questions laissées en suspens lors des dernières séances;
9. Libération du paiement #9 de l'entente de collaboration numéro 202307 le gouvernement du Québec, représenté par la ministre des transports et de la mobilité durable dans le cadre des travaux de réfection du boulevard chabot;
10. Ratification de l'achat d'un tracteur Kubota modèle LX 2620 au Groupe Lafrenière Tracteurs;
11. Mandat pour l'élagage et l'entretiens des arbres sur les terrains municipaux;
12. Approbation des états financiers 2025 de l'OMHGP;
13. Embauche d'un directeur adjoint et superviseur de chantier aux travaux publics;
14. Embauche d'un employé étudiant pour l'entretien des terrains municipaux;
15. Révision de la décision concernant la demande de dérogation mineure visant une marge latérale réduite et une orientation vers le lac (lot 5 388 440 – 2193, 7e rue du Lac-Blanc);
16. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à la prévention des incendies;
17. Adoption du règlement d'emprunt numéro 283 relatif à des travaux d'asphaltage;
18. Varia :
19. Dépôt du bordereau de la correspondance;
20. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
21. Période de questions;
22. Certificat de disponibilité de crédit;
23. Fin de la séance.





PRÉVENTION INCENDIE

Par Pascal Cauchon

SSI Saint-Ubalde

prevention@saintubalde.com

L'activité humaine est la cause de la majorité des feux de forêt.

Chaque année, 80 % des incendies de forêt sont causés par l'activité humaine. Découvrez les trois principales causes de feux, et comment de simples petits gestes peuvent avoir un grand impact.



Brûlage de rebuts
75 moyenne/an



Feux de camp
60 moyenne/an



Articles de fumeurs
80 moyenne/an

Brûlage de rebuts

- Utilisez les alternatives écologiques
- Consultez le niveau du danger d'incendie et les restrictions en vigueur.
- Préparez votre feu de façon sécuritaire

Feux de camp

- Consultez le niveau du danger d'incendie et les restrictions en vigueur
- Préparez votre feu de façon sécuritaire
- Surveillez votre feu en tout temps

Articles de fumeurs

- Éteignez votre mégot de cigarette
- Ne jetez pas votre mégot de cigarette par terre

Vous pouvez faire la différence.

En adoptant des comportements sécuritaires, on peut éviter plus de 370 incendies de forêt par année.



Source : [Prévention et suppression des feux de forêt au Québec | SOPFEU](http://Prevention-et-suppression-des-feux-de-forêt-au-Québec/SOPFEU)



ATTENTION FRAUDEUR EN ACTION



**SI VOUS RECEVEZ UN APPEL
DE DESJARDINS**

ILS NE VOUS DEMANDERONT JAMAIS DE NOUS FOURNIR :



vos informations personnelles et confidentielles
(p. ex., date de naissance, numéro de carte,
NIP, numéro d'assurance sociale);



vos questions et réponses de sécurité
en lien avec vos comptes Desjardins;



**vos identifiants, codes, informations
ou mots de passe** pour vous authentifier;



le code à usage unique que vous avez
peut-être reçu pendant l'appel.



Cela s'applique aussi dans le cas d'un courriel ou d'un texto légitime.



STRATAGÈME DE LA BOÎTE AUX LETTRES



Toujours sous prétexte que **votre carte a été fraudée**, le faux représentant vous demande le **numéro de votre carte** de débit ou de crédit et vous invite à lui donner **votre NIP** (numéro d'identification personnel) sous prétexte de bloquer la carte pour empêcher d'autres transactions frauduleuses.



Il vous indique ensuite de déposer votre carte dans votre boîte aux lettres pour que quelqu'un passe la récupérer sans que vous ayez à vous déplacer.



Vous suivez ses indications et vous remarquez que la personne qui vient récupérer votre carte porte un uniforme de police ou d'une entreprise de courrier reconnue, ou encore, qu'elle arbore le logo de votre institution financière. Il se pourrait que cette personne vous incite à **couper votre carte** avant de la lui remettre afin de gagner votre confiance.



La personne s'empare de **votre carte** et de **votre NIP** et peut ensuite effectuer des transactions, notamment des retraits d'argent.



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ.

En cas de doute, raccrochez et communiquez avec nous en utilisant les numéros officiels figurant au verso de votre carte ou sur desjardins.com.



**ENSEMBLE,
PRÉVENONS LA FRAUDE.**

VIE COMMUNAUTAIRE

Collecte de sang

MARDI 28 JUILLET

Aréna de Saint-Ubalde

14 h à 20 h

Organisée par la FADOQ de St-Ubalde
En collaboration avec la municipalité de St-Ubalde



Prendre rendez-vous
hemaquebec.ca • 1 800 343-7264



Le Service d'aide
à la recherche
de logement

est là pour vous accompagner
gratuitement dans vos
démarches.

Le SARL est un service de soutien
offert à toutes personnes à la
recherche d'un logement sur le
territoire de la MRC de Portneuf
et d'une partie de la Jacques-Cartier.

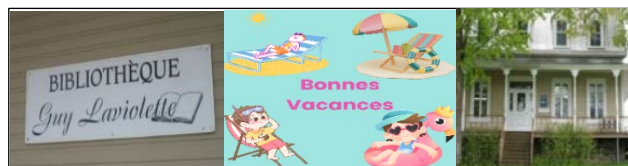
Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 00 à 16 h 00
et vendredi de 8 h 00 à 12 h

418 284-0016

sarl@omhgp.com



Service de garde de fin de semaines :
20 juin au 5 juillet 2026
Les samedis et dimanches
de 9h00 à 17h00



*Des nouvelles de votre bibliothèque
située au 425 rue St-Paul
Par Diane Bonneau*

Horaire estival

C'est le retour à l'horaire d'été du 2 juillet au 31 août 2026 :

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h

Fermeture de la bibliothèque

Du 19 juillet au 1 août inclusivement, la bibliothèque sera fermée, afin de permettre des vacances bien méritées à nos précieux bénévoles. Un sincère remerciement à chacun et chacune d'entre vous pour votre disponibilité et votre présence assidue.

Nouvelles acquisitions :

Claude Coulombe : Le chant des bruants **Tome 1** Le frère perdu

Claude Coulombe : Le chant des bruants **Tome 2** Entre ciel et terre

Claude Coulombe : Le chant des bruants **Tome 3** Les alliances improbables

Claude Coulombe : Derrière les apparences

Sylvie Froment : Les belles de Lanaudière **Tome 1** Alphonsine la soumise

Sylvie Froment : Les belles de Lanaudière **Tome 2** Laura, la fille-fleur

Sylvie Froment : Les belles de Lanaudière **Tome 3** Justine la sereine

Khalil Guliwala et Florence Morin-Laurin : Un musulman à la cabane à sucre

Lars Kepler : Le somnambule

Hugo Meunier : Les méchants meurent toujours à la fin

Iliana Xander : Love, Mom

Profitez de la saison estivale pour faire des lectures plus légères avec les bandes dessinées, tout en continuant de parfaire vos connaissances avec les documentaires autant pour les jeunes que pour les adultes. N'oubliez pas notre section de livres écrit en gros caractères également, si vous avez des problèmes de vision. Faites le tour de la bibliothèque afin de découvrir nos différentes sections.

C'est toujours un plaisir de vous accueillir et vous êtes toujours les bienvenues. Bonne lecture!



Juillet au Cercle des Fermières de St-Ubalde



L'été est bien installé et nos activités régulières font relâche pour la saison. C'est toutefois l'occasion de souligner le travail de nos bénévoles et de vous présenter les membres du nouveau comité administratif local (CAL) qui veilleront à la poursuite de nos activités au cours de la prochaine année.

📦 **Le coût d'adhésion est de 38 \$ par année.** - 💎 **Votre carte de membre vous permet de profiter de rabais chez différents fournisseurs.**

🌊 *Les lundis – Tricote & Placote* 🌸 *Au local derrière l'aréna – 8 h 30 à 11 h 30*

Nos rencontres du lundi se poursuivent tout l'été !

Que ce soit pour tricoter, crocheter, échanger ou simplement passer un bon moment en bonne compagnie, vous êtes les bienvenues.

✂️ **Les métiers à tisser demeurent également accessibles aux membres qui souhaitent poursuivre leurs projets de tissage.**

🌻 *Votre nouveau comité administratif local (CAL)*

À la suite de notre assemblée générale annuelle, nous sommes heureuses de vous présenter les membres de votre comité administratif local :

- 🌸 **Manon Morin** – Présidente et Communications
- 🌸 **Cécile Leclerc** – Arts textiles
- 🌸 **Shirley Drouin** – Secrétaire
- 🌸 **Lynda Lirette** – Trésorière
- 🌸 **France Bissonnette** – Conseillère #2 - Actions communautaires

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions et les remercions de leur engagement envers notre Cercle.

🌿 *Engagement communautaire*

Nous poursuivons la cueillette de :

- Goupilles d'aluminium
- Lunettes
- Soutiens-gorge

Ces dons sont remis à des œuvres caritatives. 💕

📍 **La cueillette se fait au local des Fermières lors des lundis Tricote & Placote.**

💡 *Astuce de grand-maman — Éloigner les moustiques naturellement*

Placez quelques pots de basilic ou de lavande près de votre espace de détente extérieur. 🌿

En plus de sentir bon, ces plantes contribuent à éloigner naturellement les moustiques durant l'été.

🌻 *Bel été à toutes !*

Profitez de la belle saison pour vous reposer, passer du temps en famille et réaliser vos projets créatifs.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver à la rentrée de septembre avec une nouvelle programmation !

✉️ *Inscriptions et informations*

Un formulaire d'inscription vous sera envoyé par courriel pour chacune des activités proposées.

📱 Suivez-nous sur Facebook : **Cercle de Fermières St-Ubalde**

📞 *Informations :*

Manon Morin — 418 571-7404

😊 **Nous vous souhaitons un merveilleux mois de juillet rempli de soleil, de bonheur et de beaux moments partagés !** 😊

PETITE ANNONCE

Vous désirez publier une annonce?

Veuillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.



ANNONCES COMMERCIALES



Peintures AGS inc.
Entrepreneur général spécialisé

Andréanne Savard
entrepreneure peintre

418 809-4968
peinturesags@gmail.com

RBQ : 5792-1017-01



Sylvie Labine
Conseillère en voyages
Cel. : 581 307-6668
sylvie.labine@terre-monde.com

1460, chemin Gascon
Terrebonne (Québec)
Canada J6X 2Z5
Tél. : 450 964-3574
www.terre-monde.com

Conseillère en voyage à Saint-Ubalde, affiliée à l'agence Voyages Terre et Monde, je suis passionnée et à l'écoute. Je vous accompagne pour créer le voyage qui vous ressemble. »

DISPONIBILITÉS
JOURS SOIRS
FINS DE SEMAINE

Drainage Lymphatique
Réflexologie Plantaire
Massage thérapeutique
Oncologie Massage Viva
Massage Femme Enceinte
Massage Lomi Lomi
Kinésithérapie
Massage détente
Pierres Chaudes
MASSOTHÉRAPEUTE
KINÉSITHÉRAPEUTE



MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSIERES

ENTRÉE INDÉPENDANTE
RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Saint-Ubalde
418-809-0727

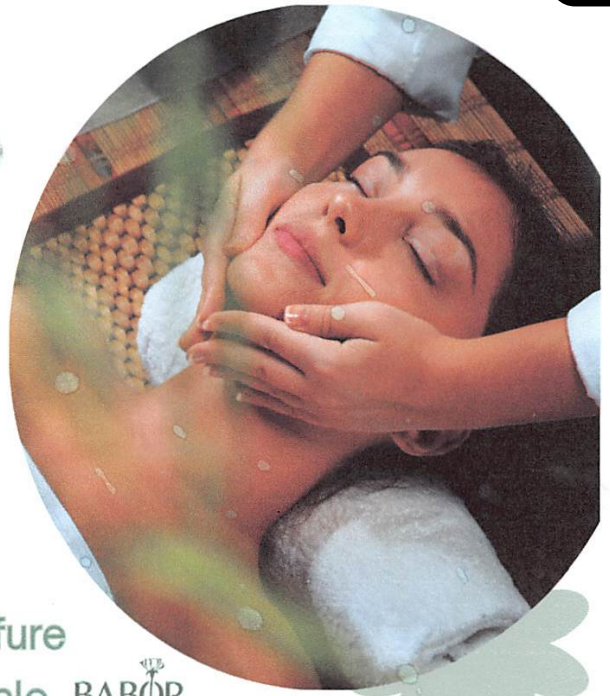
www.massotherapie-marie-claude-desrosiers.com

CLINIQUE *Santé, Beauté*

383 Boulevard Chabot, Saint-Ubalde
Denise Tifo prop. 418 289-2917

Service offerts :

- Botox capillaire
- Lissage à la kératine
- Produits naturels 
- Naturopathie (Reçus dispo.)
- Massothérapie (Reçus dispo.)
- Coiffure
- Faciale 
- Iridologie
- Réflexologie



SPÉCIAL de JUILLET :

- Massages 65\$ (1hr)
- Massage du dos 40\$

Chlorophyle 10% de rabais

10\$ rabais au nouveau client
Mardi coupe sans rendez-vous
Jouidi massage sans rendez-vous
de (15 hr à 20 hr)

LES MARDIS MUSICAUX



Saint-Ubalde
en Fête

MARDIS DE JUILLET

*Prestations réconfortantes,
spectacles musicaux
au parc des Générations.*

19 h 30 à 21 h

7 juillet : Marco Trépanier

14 juillet : À venir

PARC DES GÉNÉRATIONS



LES MARDIS MUSICAUX



Saint-Ubalde
en Fête

MARDIS DE JUILLET

*Prestations réconfortantes,
spectacles musicaux
au parc des Générations.*

19 h 30 à 21 h

21 juillet : François Richer

28 juillet : Ève Stastny -
Sandrine Bélanger-Rivard -
Ève-Léa Carrier

PARC DES GÉNÉRATIONS



LE FRIGO SOLIDAIRE ST-U HEURES D'OUVERTURE

30 MARS AU 17 OCTOBRE 2026

Lundi : 8 h à 17 h

Mardi : 8 h à 17 h

Mercredi : 8 h à 17 h

Jeudi : 8 h à 17 h

Vendredi : de façon aléatoire, sauf
du 22 juin au 7 août de
8 h à 17 h

Samedi : Fermé

Dimanche : Fermé

Un remplissage sera fait chaque semaine.

*Aucun accès au frigo solidaire lors des
jours fériés.



Localisation du frigo solidaire
400, rue de l'Aréna



St-Ubalde
DES MILIERS DE POSSIBILITÉS





TOURNOI VOLLEYBALL

ÉQUIPE DE 4 JOUEURS (MINIMUM 2 FILLES SUR LE JEU)

PRIX DE PRÉSENCE

SAMEDI 4 JUILLET

SI PLUIE, REMIS DIMANCHE 5 JUILLET

INSCRIPTION DÈS LE 7 AVRIL

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS : 24 JUIN 2026

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES SERA FAIT LE MATIN-MÊME, À L'AIDE DE 2 SETS DE 15 POINTS

LIEU : TERRAIN EXTÉRIEUR DU PARC DES GÉNÉRATIONS

COÛT : 100 \$ PAR ÉQUIPE

MINIMUM : 6 ÉQUIPES

INFORMATION : STEVE BOUTET, LOISIRS@SAINTUBALDE.COM 418 277-2124, POSTE 206

Loisirs St-Ubalde DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS



ENTRAÎNEMENTS EN GROUPE

AVEC FANNY CLOUTIER

TOUS LES JEUDIS

18 H À 18 H 45
TABATA, MUSCULATION, ABDO-FESSIER OU CARDIO-MUSCU

18 H 45 À 19 H 30
EN ALTERNANCE 1 SEMAINE SUR 2 ENTRE ABDO-FESSIER OU STRETCHING

SALLE PAROISSIALE
429, rue Saint-Paul Saint-Ubalde

PAIEMENT SUR PLACE

10 \$ / cours

REJOINS-NOUS

418 325-4040

DU 2 avril AU 27 août 2026

OUVERT À TOUS!
AUCUNE OBLIGATION CHAQUE SEMAINE

Apporte ton tapis, ta bouteille d'eau et tes poids



SAMEDI 22 AOÛT

2^E ÉDITION **TOURNOI GAME:TIME BASKETBALL**

INSCRIPTION DÈS LE 7 AVRIL

418 277-2124, POSTE 206 - LOISIRS@SAINTUBALDE.COM

LIEU : PARC DES GÉNÉRATIONS

CATÉGORIE :

11 - 12 ANS MIXTE

13 - 14 ANS FILLE - GARÇON

15 - 16 - 17 ANS FILLE - GARÇON

18 ANS ET PLUS HOMME - FEMME

COÛT : 120\$ DU 7 AVRIL AU 19 JUIN

140\$ \$ DU 20 JUIN AU 14 AOÛT

*SI PLACE ENCORE DISPONIBLE

ÉQUIPE DE 4 À 5 JOUEURS

3 À 4 PARTIES GARANTIES SELON LA CATÉGORIE

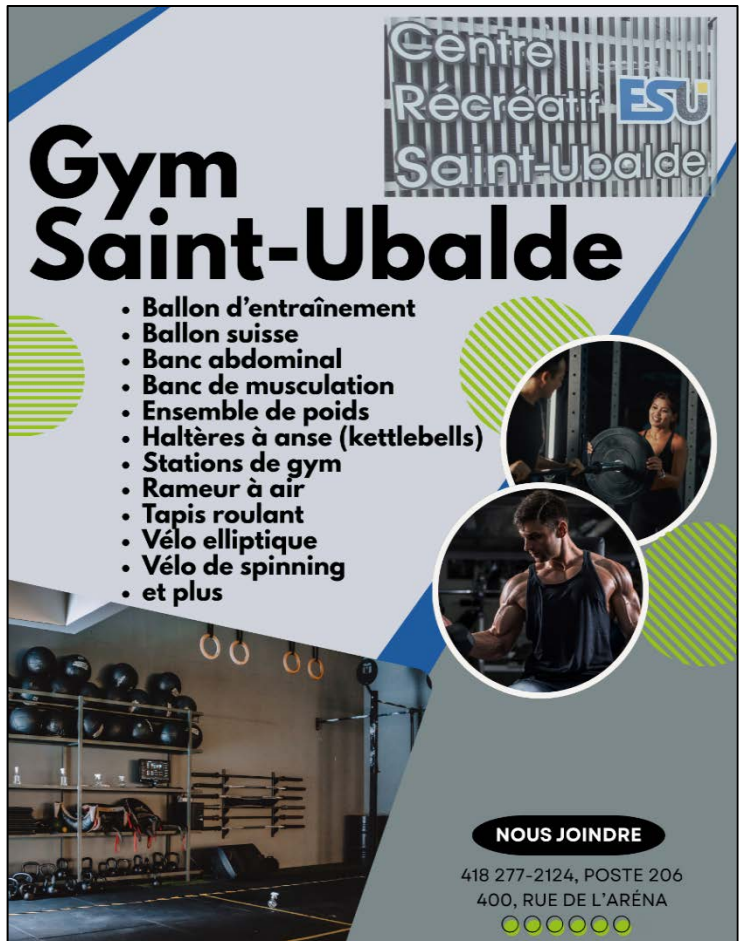
CORPORATIF PARTICIPATIF MIXTE (1 FEMME / FILLE OBLIGATOIRE SUR LE TERRAIN)

BOURSES AUX GAGNANTS SELON LA QUANTITÉ D'INSCRIPTIONS

ACCÈS TRAVAIL PORTUEUX

En collaboration avec Game : Time Basketball

Loisirs St-Ubalde DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS



Centre Récréatif ESU Saint-Ubalde

Gym Saint-Ubalde

- Ballon d'entraînement
- Ballon suisse
- Banc abdominal
- Banc de musculation
- Ensemble de poids
- Haltères à anse (kettlebells)
- Stations de gym
- Rameur à air
- Tapis roulant
- Vélo elliptique
- Vélo de spinning
- et plus

NOUS JOINDRE

418 277-2124, POSTE 206
400, RUE DE L'ARÉNA

CALENDRIER JUILLET 2026

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)
O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)
E (ENCOMBRANTS)

16

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1   Fête du Canada Bureau Municipal Fermé Écocentre: Fermé 3 ^e versement de taxes	2 D O Biblio 18 h 30 à 20 h	3 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	4 Tournoi de volleyball Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
5 Messe 10 h 30	6 Séance conseil 19 h Salle Dolbec Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30	7 Prestation Mardis de juillet Parc des générations Biblio 18 h 30 à 20 h	8 R O Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	9 Biblio 18 h 30 à 20 h	10 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	11 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
12 	13 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30	14 Prestation Mardis de juillet Parc des générations Biblio 18 h 30 à 20 h	15 D O Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	16 Biblio 18 h 30 à 20 h	17 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	18 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
19 Messe 10 h 30	20 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30	21 Prestation Mardis de juillet Parc des générations Biblio Fermé	22 R O Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	23 Biblio Fermé	24 Date tombée du St-U Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	25 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45
26 	27 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30	28 Prestation Mardis de juillet Parc des générations Collecte de sang Aréna Biblio Fermé	29 D O Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	30 Biblio Fermé	31 Écocentre 8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	